



République Française
Département du PUY-DE-DÔME
Canton de GERZAT

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

Séance du 12 mai 2025

N°2025-34

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mai à 19 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le six mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine MANDON, Maire.

Présent(e)s : dix-neuf (19)

Mme MANDON Christine, M. FAGONT Alain, M. PRADIER Éric, Mme ALAPETITE Nadine, M. AMAZIGH Mohammed Hamid, M. THABEAU Didier, Mme MATHEY Catherine, M. FLOQUET Roger, M. LAZEWSKI René, Mme BALICHARD Dominique, Mme SOARES Maryse, M. DOS SANTOS Antonio, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme COUTANSON Pascale, Mme BEURIOT Sabine, Mme CORREIA Sandra, M. FROMENT Sylvain, M. BAYLE Dominique, Mme MAHAUT Jessika.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : quatre (4)

Mme PIRONIN Maryse a donnée pouvoir à Mme ALAPETITE Nadine ;
Mme CHETTOUH Aïcha a donné pouvoir à M. Didier THABEAU ;
Mme GHESQUIERE Chantal a donné pouvoir à Mme CORREIA Sandra ;
Mme RÉVEILLOUX Françoise a donnée pouvoir à Mme SOARES Maryse.

Absent(e)s: quatre (4)

M. ESPINASSE Philippe, M. FRADET Nicolas, Mme METENIER Séverine, M. PRIEUR Olivier.

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON Pascale

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et constate que le quorum est atteint.



Délibération 2025-34**Objet : Demande d'une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport au titre de la campagne ANS 2025 pour la modernisation d'un praticable de gymnastique**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-29,

Vu l'avis de la commission «Finances» en date du 18 mars 2025,

Dans le Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026, des crédits ont été inscrits pour la modernisation d'un praticable de gymnastique.

Ce projet est estimé à un coût prévisionnel de 54 394 € Hors Taxes. Il peut bénéficier d'une subvention de l'Agence Nationale du Sport au titre de la campagne ANS 2025.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	
Montant du praticable HT	54 394 €
Recettes	
ANS sollicitée (40%)	21 758 €
Autofinancement	32 636 €
TOTAL	54 394 €

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE

- De solliciter l'aide de l'Agence Nationale du Sport au titre de la campagne ANS 2025 à hauteur de 21 758 € soit 40 % du montant prévisionnel Hors Taxes du projet ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessus et s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas retenue au titre des subventions ;
- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette demande de subvention.

En mairie d'Aulnat,
Le 12 mai 2025

Madame la secrétaire de séance,
COUTANSON Pascale

Le Maire,
MANDON Christine

